

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR
Honneur Patrie
Solidarité
Comité de
La Seyne /Mer

Six-Fours le 16 juillet 2013

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Sociétaires, chers Amis

Vous voudrez bien trouver ci-joint le compte rendu de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 juin 2013 dans les locaux du Centre d'Instruction Naval de Saint Mandrier en présence du Commissaire Général Pierre Lasserre, nouveau président de la section du Var, ainsi que la maquette élaborée par la Section du Var pour le Congrès National 2014 de la SMLH (la maquette est au verso de cette page). Votre participation active à cette manifestation sera sollicitée en temps utile.

Je profite de cet envoi pour aborder trois points qui me paraissent essentiels.

Tout d'abord, je lance à nouveau un appel pour des correspondants de quartier. Il est clair que le bureau ne peut à lui seul prendre soin de nos 150 membres, d'autant qu'ils sont répartis sur trois communes différentes. Une aide est nécessaire pour maintenir le lien entre sociétaires en donnant quelques instants par mois pour passer une dizaine de coups de téléphone. Cela reste à la portée d'un bon nombre d'entre nous.

Ensuite et toujours dans la même veine, il nous manque un représentant permanent à Saint Mandrier pour faire la liaison avec la Mairie et les associations patriotiques. J'invite donc les Mandréens volontaires à me contacter.

Enfin, je reçois fréquemment des demandes concernant un avancement dans l'Ordre. Ces dossiers sont certes intéressants, mais concernent la plupart du temps des actions qui ont déjà été récompensées. Or la règle qui prévaut est :

"Un avancement dans la Légion d'honneur doit récompenser des mérites nouveaux et non des mérites déjà récompensés."

L'ancienneté dans un grade n'est pas un mérite en soi.

Je sais bien que, par des biais divers, certaines personnes, arrivent à être nommées ou promues dans l'Ordre, au titre de mérites déjà reconnus et récompensés (par la Légion d'Honneur, l'Ordre National du Mérite, ou la Médaille Militaire).

Pour ma part je m'en tiens strictement à l'esprit et à la lettre du code de la Légion d'Honneur. Il est donc inutile de m'adresser un dossier si le candidat ne rentre pas dans ces critères.

Cette petite mise au point étant faite, je vous souhaite à tous un très bon été. Avec toutes mes amitiés,

Paul Carmagnole

Congrès national de la SMLH

Palais Neptune - Place Besagne - Toulon

du Jeudi 22 mai au samedi 24 mai 2014

Jeudi 22 mai 2014 : réunions des Présidents + repas de gala



Le Musée de la Marine



Les plages du Mourillon



La mouette et le SNA

<i>Horaires</i>	Présidents	Accompagnants des présidents	Ouvert à l'ensemble des congressistes et accompagnants
08h00 à 09h00	Accueil des présidents de section étrangers et français au Palais Neptune	Accueil des accompagnants de présidents étrangers et français au Palais Neptune	
09h00 à 10h30	Réunion des présidents de section étrangers et français Palais Neptune - Salle Colbert	Programme libre pour les accompagnants de présidents étrangers et français	
11h00	Réception par le maire de Toulon pour les présidents étrangers et français et leurs accompagnants		
12h30	Déjeuner au Palais Neptune pour les présidents étrangers et français et leurs accompagnants		
14h30 à 17h00	Suite réunion des présidents de section étrangers et français Palais Neptune - Salle Colbert	Découverte de Toulon avec le petit train	À partir de 15h00, accueil des congressistes et de leurs accompagnants souhaitant participer aux activités de fin de journée
18h00	Cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts (Bus à partir du Palais Neptune à 17h30 et retour)		
20h30	Dîner de gala au Palais Neptune (ouvert à tous les congressistes et accompagnants inscrits)		



Vendredi 23 mai 2014 : assemblée générale de tous les sociétaires

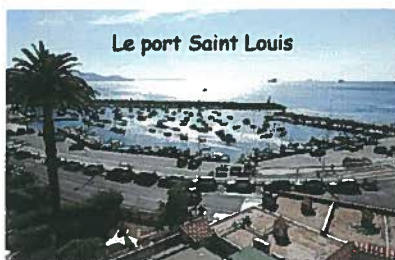


Le monument aux Sous-Mariniers disparus

<i>Horaires</i>	Congressistes	Accompagnants
08h00 à 09h00	Accueil des participants et de leurs accompagnants au Palais Neptune	
09h00 à 12h30	Assemblée générale Palais Neptune - Salle Vauban	Le marché de Provence chanté par Gilbert Bécaud Visite du Musée de la Marine
13h00 à 14h45	Déjeuner des congressistes et de leurs accompagnants - Palais Neptune -	
15h00 à 17h00	Suite de l'assemblée générale Palais Neptune - Salle Vauban	Tour de la rade de Toulon en vedette
À partir de 19h30	Réception Marine Nationale	



La Tour Royale



Le port Saint Louis



L'Opéra de Toulon

Samedi 24 mai : journée découverte pour Tous



Le marché du cours La Fayette

<i>Horaires</i>	Pour Tous (voir REMARQUES IMPORTANTES)
08h15 à 10h00	Départ du Palais Neptune vers la tour Royale, ou la naissance du destin exceptionnel de Napoléon Bonaparte
10h00 à 17h00	Découverte de la Provence entre mer et vignobles · visite du village perché du Castellet · déjeuner sur l'île des Embiez.



Compte Rendu
de
l'Assemblée Générale
en 2013
du Comité de La Seyne
sur Mer

1.- Suite à une convocation en date du 22 avril 2013, l'Assemblée Générale 2013, relative à l'exercice 2012, du Comité de la SMLH de La Seyne sur Mer s'est tenue le jeudi 20 juin 2013, à Saint Mandrier, dans l'amphithéâtre Bois-Bellau du Centre d'instruction naval.

2.- Après avoir rendu les honneurs au drapeau porté par Monsieur Roger Heurtault et, au travers d'une minute de silence, salué la mémoire des sociétaires décédés, le président du comité, Paul Carmagnole, s'est réjoui de constater que 29 sociétaires sur les quelques 150 membres du Comité aient pu se dégager de leurs autres obligations pour assister à l'assemblée générale et que 33 pouvoirs aient été donnés.

Il a salué la présence de Monsieur le Commissaire Général Pierre Lasserre, Président de la Section du Var, qui a bien voulu accepter la Présidence d'honneur de l'assemblée générale ainsi que celle de Monsieur le Commissaire en chef Jean-Marie Girault, Secrétaire de la section du Var.

Il a remercié le Capitaine de Vaisseau Pelliard, Commandant le Centre d'instruction naval de Saint Mandrier, d'avoir accepté d'héberger le comité pour son assemblée générale et d'avoir organisé une visite du centre avant le repas.

3.- Après avoir présenté le détail du déroulement de l'assemblée générale, le Président a indiqué que les effectifs du comité étaient sensiblement stables comme le montre le tableau ci-dessous :

	Effectif au 01/01/12	Décès	Démissions ou radiations	Mutations Départs	Mutations Arrivées	Adhésions	Effectif au 31/12/12
Sociétaires	146	11	3	3	10	11	150

4.- Dans son rapport moral, le Président a rendu compte :

- **des actions concourant au prestige de l'Ordre** récapitulées comme suit :

- 24 participations aux manifestations et cérémonies patriotiques,
- 1 visite aux autorités pour représenter l'ordre,
- 1 remise de brevets établis par la Grande Chancellerie,
- 2 actions de communication.

- **des actions d'Entraide :**

- 20 visites aux sociétaires à leur domicile, en milieu hospitalier et en maison de retraite. La plupart de ces visites ont été faites par le général Jacques Orignac, notre délégué à l'entraide.
- 1 constitution et instruction de dossier pour l'obtention d'aides financières (commission d'entraide) et démarches administratives.
- Une allocation d'entraide a ainsi permis à une compagne de sociétaire de faire face à une opération très lourde.

- **des actions de solidarité à l'égard des sociétaires :**

- 2 actions et manifestations en vue de développer les liens entre sociétaires.

Ainsi l'assemblée générale 2012 a été suivie d'une cérémonie œcuménique en l'église du Brusac, suivie d'un repas au restaurant Saint-Pierre de cette localité. Par ailleurs, un repas de fin d'année a été organisé au restaurant Poséidon sis à La Seyne sur mer et siège du CAT. Une soixantaine de personnes ont participé à chacune de ces 2 manifestations.

- 6 participations aux obsèques de sociétaires,
- 6 soutiens à la famille au moment du décès d'un sociétaire (moral, administratif et financier)

Il a une nouvelle fois fait appel aux bonnes volontés pour occuper les fonctions de délégué de Comité, cette demande concernant surtout les sociétaires récemment retraités.

5.- S'agissant des actions de cohésion, le Président a indiqué que faute d'un consensus suite sur la nature des prestations souhaitées et d'une participation suffisante, il devrait malheureusement continuer à naviguer à vue en alternant sortie de cohésion et repas sur l'une des trois communes par rotation.

6.- A la demande du Président, le Trésorier, Monsieur Jean - Bernard Molines, a présenté le **compte rendu financier** qui s'établit comme suit :

Avoir (banque BRED BP) au 31/12/2011 : 1221, 63 Euros

Recettes en cours d'exercice :

- Allocations de la section	:	1000,00 Euros
- Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	:	623,00 Euros
- Produits des manifestations au profit de personnes extérieures au Comité	:	2636,00 Euros
- Dons reçus par le Siège au bénéfice du Comité	:	544, 00 Euros

Soit un total de recettes de	:	4803,00 Euros

Dépenses en cours d'exercice :

- Frais de fonctionnement (déplacements, timbres, téléphone....)	:	1374,84 Euros
- Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	:	128,00 Euros
- Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures au Comité	:	2952,00 Euros
- Frais liés aux actions concourant au Prestige de l'Ordre	:	
- au profit des seuls sociétaire	:	30,00 Euros
- au profit de personnes extérieurs à la SMLH	:	467,00 Euros

Soit un total de dépenses de	:	4740,80 Euros
<u>Solde au 31/12/2012</u>	:	1072,79 Euros

Eléments différés au compte Bred : : - 9,76Euros

Solde Comptable au 31/12/2012 : **1063,03 Euros**

Le trésorier du Comité a regretté qu'au plan de l'orthodoxie comptable les intérêts de la Bred soient désormais pris en compte au plan national.

Le Président a expliqué que l'allocation de trésorerie versée au Comité est insuffisante pour faire face aux avances demandées par les prestataires lors des manifestations de cohésion et souhaite un fond de roulement plus conséquent.

7.- Le Commissaire général Pierre Lasserre, président de la section du Var, dans son introduction, s'est dit réjoui de rencontrer les sociétaires d'un des plus importants comités placés sous sa responsabilité.

Il a commenté les valeurs et missions de la SMLH telles qu'elles sont définies dans les statuts. Au travers de son exposé, il a souligné l'importance qu'il convenait de donner aux actions éducatives auprès de la jeunesse comme à la promotion de la solidarité nationale dont le renfort des liens d'entraide entre les sociétaires est l'un des premiers aspects.

Il a indiqué l'importance qu'il convenait de donner à l'assemblée générale de la SMLH organisée les 22, 23 et 24 mai 2014 à Toulon. Le programme de cette journée, a-t-il précisé, est en cours de diffusion. (cf. pièce jointe). Il a, par ailleurs, ajouté que les comités seraient très largement sollicités pour contribuer au succès de cette manifestation.

8.- L'assemblée générale proprement dite ayant été clôturée, le Capitaine de Vaisseau Pelliard, commandant du CIN Saint Mandrier, a présenté les missions et les particularités du centre. A l'issue de cet exposé, une visite guidée a été organisée.

9.-Un repas qui s'est déroulé dans l'une des salles du centre de restauration du CIN Saint-Mandrier Nord, auxquels ont participé une cinquantaine de sociétaires et invités extérieurs, a clôturé la réunion.

Paul Carmagnole
Président du Comité

